

Les représentants du personnel au CHSCT Réseau sont consultés ce jour sur un nouveau projet de réallocation du parc automates pour des agences mono-GAB.

Le projet consiste à retirer le GAB externe dans 40 agences et le GAB interne dans 9 agences.

Pour rendre un avis éclairé et motivé, les représentants du personnel au CHSCT ont besoin d'un dossier spécifique présentant les impacts potentiels sur les conditions de travail, sécurité et santé ;

avec notamment :

- La liste exhaustive des agences mono-GAB déjà existantes et la localisation du GAB,
- La mise à disposition du projet d'origine NCA,
- Le bilan de l'évolution des incivilités et leurs impacts suite au retrait de GAB (cf. préconisations rapport ORSEU 24/01/2014),
- L'impact sur l'activité au poste accueil et les mesures de prévention proposées par l'employeur en cas de dysfonctionnements du GAB restant,
- La liste exhaustive des agences ne disposant pas de DVS,
- Les mesures et procédures mises en place pour ces agences mono-GAB (ex : retrait TMF, déplafonnement exceptionnel carte, dépôt particulier et commerçant, etc.),
- L'impact sur la charge de travail au poste accueil (ex : accompagnement de la clientèle en dehors des locaux pour démonstration, assistance, etc.),
- L'impact sur la sécurité par l'installation d'un module de dépôt sur GAB externe (ex : risque d'agression en dehors des locaux lors de l'accompagnement au GAB des clients, agression débutant à l'extérieur qui se poursuit dans les locaux de travail, etc.),

Dans l'attente de ces éléments de la part de la direction, les représentants du personnel suspendent leur remise d'avis.

Nombre de votants = 8

Résultat du vote = 8 POUR unanimité